

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Challenge startuper TotalEnergies : les trois lauréats connus

Isaac MUKETA MUELE
Libreville/Gabon

Au terme du challenge startuper de l'année organisé par TotalEnergies, trois jeunes gabonais ont reçu jeudi dernier à l'immeuble GML, la récompense de leur créativité et motivation. Il s'agit de Paul Agbo Alougui Lavoula pour sa start-up "Revadac", un projet d'entreprise basé sur la récupération et la valorisation des déchets plastiques et verre en matériaux de BTP tels que les pavés et parpaings; Chrystopher Secky Moukongo, pour sa start-up "Solar

Le jury local d'experts les a sélectionnés sur la base de trois critères essentiels pour évaluer les projets des quinze finalistes: la réponse à l'un des 17 Objectifs du développement durable (ODD) énoncés par l'ONU, le caractère innovant du projet et la faisabilité de développement.

Systeme and Services", spécialisée dans le solaire pour la production d'électricité et ou l'adduction d'eau en vue d'améliorer les conditions de vie des populations rurales; enfin, Julia Nyama Boussougou, de la start-up "Biochar in Gabon", spécialisée dans la production du charbon écologique à partir d'ordures ménagères biodégradables.

Le jury local d'experts les a sélectionnés sur la base de trois critères essentiels pour évaluer les projets des quinze finalistes: la réponse à l'un des 17 Objectifs du développement durable (ODD) énoncés par l'ONU, le caractère innovant du projet et la faisabilité de développement. Ainsi primés, les trois jeunes entrepreneurs porteurs de projets de création d'entreprise recevront une aide financière d'un montant de quinze millions. Ils bénéficieront également d'un accompagnement personnalisé pour le développement de leur projet de la part de l'incubateur JA Gabon, en plus d'une visibilité médiatique.



Les trois lauréats primés par TotalEnergies.

Gabon: l'or se vend bien!

MSM
Libreville/Gabon

MALGRÉ les trafics en tout genre et les collisions entre orpailleurs et responsables administratifs, le secteur aurifère se porte plutôt bien, et conforte le gouvernement dans sa volonté d'en faire une branche stratégique de l'économie nationale. En effet, selon les statistiques de la Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI), les ventes d'or brut ont été multipliées par 5 entre 2020 et 2021. Elles ont atteint 8,4 milliards de francs en 2021 contre... 1,6 milliard de francs en 2020. L'or brut a représenté 0,3 % du

total des exportations du Gabon. D'après les chiffres de la Société équatoriale des mines (SEM), la production aurifère du Gabon est d'environ 2 tonnes par an. Pour rappel, le Conseil des ministres du 19 février 2021 avait approuvé le projet d'ordonnance portant création d'une réserve stratégique d'or en République gabonaise. Pour le gouvernement, l'objectif de cette opération est " d'assurer les avoirs extérieurs du Gabon dans la réalisation de certaines opérations courantes; de réaliser une consignation légale et de réaliser sur les marchés extérieurs toute opération financière autorisée par la République gabonaise ".

FAO: l'apiculture un atout pour booster l'économie rurale

Jean MADOUA
Libreville/Gabon

LE bureau sous-régional de la FAO a organisé une réunion du groupe thématique sur le thème "Apiculture et économie rurale".

L'objectif de cette rencontre était de sensibiliser et fédérer les partenaires au développement autour de l'activité apicole et de ses chaînes de valeur dans l'optique de contribuer à la réduction de la pauvreté à travers l'apiculture semi-moderne en milieu rural. Mais aussi de présenter un état des lieux du secteur au Gabon, les opportunités des chaînes de

valeur apicole et de susciter l'adhésion des potentiels partenaires autour de la question.

Le coordinateur du bureau sous-régional de la FAO, Helder Mutéia, a interpellé l'assistance sur le rôle que joue l'activité apicole dans l'économie rurale. " L'apiculture revêt une double dimension qui nous semble très importante et que nous aimerions vous inviter à partager avec nous. Une activité qui peut incontestablement participer à générer des revenus ruraux par le biais de la production et la commercialisation du miel ", a-t-il souligné. Avant d'insister sur " le développement des chaînes de valeur autour de cette activité

à travers la transformation des dérivés du miel, en l'occurrence la production de la cire d'abeille". De surcroît, conclut-il, "l'activité participe à la préservation de la nature par l'effet de la pollinisation des abeilles qui sont responsables à 80 % de la production fruitière, des plantes à fleurs, en un mot responsable de la régénération des forêts ". Pour rappel, l'apiculture est une branche de l'agriculture qui consiste en l'élevage d'abeilles à miel pour exploiter les produits de la ruche, principalement du miel mais également la cire, la gelée royale, le pollen et la propolis, voire le venin d'abeille.



Les participants à l'issue d'une rencontre qui a permis de souligner le rôle de l'apiculture dans l'économie rurale.